

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de San
Commune rurale de Dah

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DAH

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur agricole de la commune de Dah à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours des quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune.

Au Mali, les populations pauvres vivent essentiellement en milieu rural. Cette pauvreté limite l'accès d'une grande partie la population à la nourriture.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses. On peut citer entre autres : les calamités naturelles à savoir les déprédateurs, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune de Dah a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire en vue d'assurer une sécurité alimentaire de la population.

L'objectif visé à travers cette activité est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

II. METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 72 heures :

des élus et agents communaux des collectivités territoriales de San
des chefs de services locaux, dans la maison des jeunes à San.
des représentants des associations de jeunes et de femmes et autres.

Les thèmes ont porté sur :

la définition du concept de sécurité alimentaire,
les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,
les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réuni pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

Le conseil communal, après de larges explications du document dont il a participé d'ailleurs à l'élaboration a adopté le présent plan.

III. OBJECTIFS :

Le programme de sécurité alimentaire vise à :

- Doter les communes d'un programme structurel de sécurité alimentaire réfléchi et élaboré par les communautés concernées
- Amener les communes à sortir des aides d'urgences

IV. Monographie de la commune de Dah

a) Organisation administrative

Créée par la loi N°96-059/ANRM du 04 novembre 1996, la Commune Rurale de Dah est limitée au Sud par la commune rurale de Sourountouna, au Nord-Est par la commune urbaine de San, à l'est par la commune de Yasso et à l'Ouest par celle de N'torosso.

Traversée par la route nationale (RN13) reliant San à Sikasso du Nord au Sud, la commune de Dah regroupe 27 villages qui sont : Dacoura, Dah, Dangasso, Dasso-Nouakan, Dasso-Noumpesso, Dombala, Kadiologo, Kofono, Kadiologo-Kefokan, Nandjerekan, Nougosso, Katala, Sinzara-Bambara, Sinzara-Marka, Sinzara-Peulh, Tamaro, Toura-Marka, Toura-Bambara, Toura-Peulh, Zamblena-Sobala, Zamblena-Zanso, Dialakoro, Fiankasso-Nampabougou, Fiankasso-Kantébougou, Tafla, Djiguiyara, Feremebougou, Amidoubougou, Sienso- Modibougou.

La commune est gérée par un conseil communal de 11 membres. Le bureau communal est composé d'un maire et de ses trois adjoints. La tutelle est assurée par le Préfet de San. Les services déconcentrés de l'Etat auprès de la commune sont localisés à Sourountouna (ex-chef lieu d'arrondissement) et à San.

La vie politique est animée par des partis politiques comme l'ADEMA, l'UFDP, BDIA-FDJ, URD, UDD, et RPM. Outre l'association des parents d'élèves, il y a des ONG comme World Vision, APROFEM, AID, Anjou Forage, PDR, FDS DOL et AVDS.

b) Situation géographique

La commune de Dah est située dans la zone soudano sahélienne. Le relief est plat. L'année est divisée en zones climatiques : la saison sèche froide d'octobre à février, la saison sèche et chaude de mars à juin et la saison des pluies de juillet à septembre.

Les eaux de surface sont quasi inexistantes. Toute fois des mares stagnantes et tarissables se constituent pendant la saison des pluies.

Les sols de la commune sont essentiellement sableux et argilo- sableux par endroit (plaine Djebè).

Fortement composée d'arbres à feuilles caduques, la végétation est sujette à une dégradation à cause de la recherche du bois de chauffe, des feux de brousse, des défrichements etc. Ce phénomène explique en plus de la quasi-inexistence des eaux de surfaces, l'extrême rareté de la faune sauvage.

c) Caractéristiques démographiques

Avec une population de 14 961 Habitants dont 7427 hommes et 7534 femmes (DRPSIAP), Bambara, Minianka, Peulh, Marka et Dafing vivent en parfaite symbiose dans la commune de Dah.

Très jeune cette population se caractérise par le phénomène très important de la migration. En effet après la saison des pluies, désœuvrée, la grande majorité émigre vers les grands centres urbains comme Bamako, Ségou, Koutiala, Sikasso et les pays voisins comme la Cote d'Ivoire et le Burkina Faso

d) Situation socio- économique

L'économie de la commune repose essentiellement sur *l'agriculture et l'élevage*.

Les céréales sèches occupent une place de choix dans la production agricole. La production de ces céréales est en dessous des besoins des populations à cause de la dégradation des sols, de la grande occupation humaine mais aussi et surtout du caractère anarchique et peu productif des techniques culturales ? En outre on peut ajouter le non respect du calendrier cultural ? La plaine « Djebé » si elle était aménagée regorge un potentiel important de riz.

S'agissant de l'élevage, la commune de Dah compte plus de 1 106 bovins, 3 412 ovins/caprins, plus de 197 équins, et plus de 124 asins. Ce secteur de l'économie est confronté à des difficultés liées à la faible couverture sanitaire et à la quasi inexistence de cours d'eau servant d'abreuvoir.

Les produits de cueillette comme le karité, le zaban (Landolphia), le Kapok, le raisin sauvage, le N'Gouna (Steven Lia) etc. sont entrain de perdre en intensité à cause de la coupe abusive du bois et du défrichement anarchique.

Le commerce, très faible porte sur les produits de l'agriculture et de la cueillette. Les échanges se font à San, à Kimparana et à Diéli.

L'artisanat est aussi peu développé.

La plaine « Djebé » est une grande potentialité que la commune peut exploiter.

e) Infrastructures et équipement collectifs

Education :

La commune de Dah compte neuf (09) écoles fondamentales dont sept (07) sont communautaires et deux (02) publiques. A l'exception des villages de Nandjerekan, Dialakoro, Feremebouguou, Amidoubougou et Siensou- Modibougou tous les autres villages disposent au moins d'un centre d'alphabétisation. On peut également noter l'existence à Toura d'une medersa.

Santé : La commune dispose d'un CESCO fonctionnel depuis 2002.

Hydraulique : Il existe pratiquement dans chaque village de la commune des puits modernes outre des forages ça et là.

Sport : Il n'y a pas d'infrastructures sportives dans la commune. Les terrains vagues aménagés sommairement durant la saison sèche disparaissent pendant la saison des pluies à cause de l'occupation agricole. Vu l'intérêt que les jeunes accordent au développement du sport, la promotion de ce secteur est de rigueur.

Le commerce : Il existe deux (02) marchés hebdomadaires dans la commune (Dah et Toura) et un marché tournant (Zambléna). Les grands échanges commerciaux se font dans les foires de San, Kimparana, Diéli.

Transport et communication : Le réseau de transport comprend la route nationale 13 qui traverse la commune du Nord au Sud. Entre les villages existent des pistes peu praticables en saison des pluies.

S'agissant de la communication, il faut dire qu'il n'y a pas encore de radios dans la commune. Toute fois les radios de San, de Diéli, et même de Koutiala peuvent être facilement captées.

V. Contraintes liées à la sécurité alimentaire (Commune de Dah)

Tableau de diagnostic

Piliers	Potentialités/ Atouts	Contraintes /Problèmes	Solutions Proposées
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Terres cultivables ✓ Plaine ✓ Fertilisants ✓ Bras valides ✓ Encadreurs ✓ Semences ✓ Cheptel ✓ Volaille ✓ Périmètres maraîchers ✓ Entente ✓ Partenaires ✓ Echanges commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible rendement des cultures ✓ Plaine non aménagée ✓ Insuffisance de matériels agricoles ✓ Exode de bras valides ✓ Insuffisance d'encadreurs techniques ✓ Insuffisance de semence améliorée ✓ Divagation des animaux ✓ Manque de suivi sanitaire ✓ Insuffisance d'eau dans les puits 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroître le rendement de 35% ✓ Aménager la plaine ✓ Créer des AGR ✓ Equiper les paysans ✓ Etoffer le personnel d'encadrement technique ✓ Faire de l'IEC ✓ Lutter contre la divagation des animaux ✓ Sur creuser des puits à grand diamètre ✓ Vulgariser les semences améliorées
Accès	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entraide ✓ Marché ✓ Auto production ✓ Dons 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fable valorisation des ressources locales ✓ Faible revenu des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valoriser les ressources locales ✓ Augmenter le revenu des populations
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de ménagères ✓ Existence de viande, de légumes produits de cueillette 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance de bonnes ménagères ✓ Mauvaise utilisation des aliments 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démonstrations culinaires ✓ Faire de l'IEC
Stabilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de marchés ✓ Existence de banques de céréales ✓ Routes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance de banque de céréales ✓ Impraticabilité de certaines pistes ✓ Bradage des céréales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un nombre suffisant de banques de céréales ✓ Aménager et entretenir les routes ✓ Faire de l'IEC sur la bonne gestion des céréales

VI. PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE: Commune de DAH (2007- 2011)

(en milliers de francs)

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICAT.	COUT En milliers de F CFA	LOCAL.	INTERV.	PERIODE	RESP.
DISPONIBILITE DES ALIMENTS									
Faible rendement des cultures	Augmenter la production céréalière	- Production de 4 860 t de fumure organique - Formation de 120 paysans en technique de compostage - Formation de 45 paysans en technique culturales	La production céréalière a augmenté de 45% dans tous les villages	Quantité produite	240	Tous les villages	Commune et partenaires	2008 à 2011	N'GO Coulibaly
Insuffisance de semence améliorée		Vulgarisation de la culture des semences améliorée dans la commune	La culture des semence améliorée a été vulgarisée dans toutes la commune	Nombre de paysans utilisateur	100			Tous les villages	
Exode de bras valides	Lutter contre l'exode des bras valides	Création d'AGR	Les AGR sont créés	Nombre d'AGR créées	3500	commune	Commune et partenaires	2008 et 2011	maire
Insuffisance de matériels agricoles	Equiper les paysans en charrue et en charrettes	Equipement de 5 paysans en charrue et en charrettes	5 paysans équipés charrue et en charrettes	Nombre de paysans équipés	1750	commune	commune	2009 et 2011	N'GO Coulibaly
Divagation des animaux	Lutter contre la divagation des animaux	Elaboration de convention locales entre éleveurs et agriculteurs	1 convention locale entre éleveurs et agriculteurs est élaboré et signé	Le document convention	75	commune	commune	2008	maire
Insuffisance d'encadreurs techniques	Augmenter le nombre d'encadreur technique	Demande la mise à disposition de plusieurs encadreurs techniques	X encadreurs mise à la disposition de la commune	Nombre d'encadreurs mis à la disposition de la commune	30	commune	commune	2007	maire
Manque de suivi sanitaire	Lutter contre les maladies épidémiques	Elaboration d'un plan de vaccination	un plan de vaccination élaboré	Le document plan de vaccination	50	commune	commune	2007	N'GO Coulibaly
Insuffisance d'eau dans les puits	Satisfaire les besoins en eau	Elaboration d'un plan de surcreusement des puits	un plan de surcreusement élaboré	Le document plan de surcreusement	75	commune	commune	2007	Seriba Dembélé
Plaine non	Aménager la plaine	Elaboration d'un plan	un plan	Le document plan	750		Commune et	2009	

aménagée		d'aménagement de la plaine	d'aménagement est élaboré	d'aménagement		commune	partenaires		
ACCES AUX ALIMENTS									
Faible valorisation des ressources locales	Valoriser les ressources locales	Formation de 4 associations en techniques de transformation des ressources locales	4 associations sont formées en techniques de transformation des ressources locales	Nombre d'associations formées en techniques de transformation des ressources locales	6 000	commune	commune	2010 et 2011	Djiguiya Dembélé et Secrétaire général
Faible revenu des populations	Améliorer le revenu des populations	Réalisation de 2 périmètres maraîchers - Embouche et aviculture avec 10 associations	- 2 périmètres maraîchers réalisés - 10 associations appuyées dans le domaine de l'embouche et de l'aviculture	Nombre de périmètres maraîchers Nombre d'associations appuyées dans le domaine de l'embouche et de l'aviculture	12 000 1500	commune	Commune et ONG, Etat commune	2009 et 2011 2008, 2010, 2011	Maire Seriba Dembélé
UTILISATION DES ALIMENTS									
Insuffisance de bonnes ménagères	Renforcer les capacités culinaires des ménagères	Organisation de 08 démonstrations culinaires	08 démonstrations culinaires faites	Nombre de démonstrations culinaires	150	commune	commune	2009	Kadia Traoré
Mauvaise utilisation des aliments	Assurer la bonne alimentation des aliments	IEC dans tous les villages	l'IEC fait dans tous les villages	Nombre de villages ayant reçu l'Information	50	commune	commune	2008	Djiguiya Dembélé et Secrétaire général
STABILITE DANS L'APPROVISIONNEMENT									
Insuffisance de banque de céréales	Augmenter le nombre de banque de céréales	Construction de 2 banques de céréales	2 banques de céréales construites	Nombre de banques de céréales construites	10 000	commune	Commune et ONG, Etat	2009 et 2011	Maire
Impraticabilité de certaines pistes	Rétablir la circulation permanente sur les routes	Réhabilitation ou aménagement de 10 Kms de route	10 Kms de route aménagées	Nombre de Kms de route aménagées	25 000	Dah, Toura Dah-Dacoura	Commune Etat	2007 et 2009	Maire
Bradage des céréales	Assurer la bonne gestion des céréales	IEC dans tous les villages	l'IEC fait dans tous les villages	Nombre de villages ayant reçu l'Information	75	commune	Commune	2010	Maire
TOTAL					61 435				

VII. Stratégie de la mise en oeuvre du plan

Pour garantir l'atteinte des objectifs assignés dans le présent plan le conseil communal :

- * doit le ventiler à tous les partenaires techniques de la collectivité
- * Faire une large diffusion du document.
- * doit, de commun accord avec la communauté et les partenaires techniques et financiers, élaborer des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions retenues dans le plan au cours des ateliers annuels de concertation.

VIII. Mécanisme de suivi/ Evaluation des projets

Pour assurer le suivi/évaluation, une commission technique sera mise en place. Conformément aux dispositions de la loi 95-034 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, cette commission fournit un rapport d'étape sur l'exécution du plan au conseil communal afin de permettre une prise de décision conséquente pendant les sessions ordinaires.

A ce titre, la commission doit être dotée de moyens pour permettre son bon fonctionnement. Avant l'élaboration du budget de l'année suivante, la commission doit fournir un bilan sur l'état d'exécution du plan opérationnel de l'année en cours.

IX. Mode de gestion des projets

Pour la mise en œuvre des projets retenus, un comité de gestion sera mis en place et formé à la maîtrise d'ouvrage. Ce comité doit faire un compte rendu fidèle à la commission technique de suivi du plan.

Le financement des projets sera assuré par l'apport des communautés bénéficiaires (matériels et/ou financiers), de la commune d'une part, des partenaires de la collectivité (ONG, Jumelage ...) et de l'Etat d'autre part.